amiem

santé au travail

Prévention en entreprise

les missions de l'AMIEM



NOS SENSIBILISATIONS COLLECTIVES

(renouvelées périodiquement)

- Présentation de l'AMIEM
- Aide à l'élaboration du document unique
- Evaluation des risques chimiques : principes généraux, cas pratiques ou accompagnement à l'utilisation de l'outil SEIRICH
- Sensibilisation sur l'exposition aux produits particuliers : silice, poussières de bois…
- Sensibilisation sur le bruit et les vibrations
- Optimisation du poste de travail sur écran
- Comprendre et agir en prévention des Troubles Musculo Squelettiques (TMS)
- Conception des postes et des lieux de travail
- Santé du dirigeant
- Travail de nuit
- Addictions (jeu Quest'Addict?)
- Sensibilisation aux risques professionnels (jeu JERISQ'KOI?)
- Les saisonniers
- Modules e-learning : risques routiers, risques psychosociaux, vieillissement au travail…
- Participation aux ateliers sécurité (hygiène, sommeil...)



NOS OFFRES D'INTERVENTIONS

FICHE ENTREPRISE (FE)

En tant que SPSTI, l'AMIEM a l'obligation de fournir la FE à toutes entreprises adhérentes (Articles R4624-46 à R4624-50).

Elle permet de recenser l'ensemble des risques professionnels auxquels les salariés sont exposés ainsi que des mesures de prévention associées.

ERGONOMIE

1. **Accompagnement aux projets de conception** (nouveaux bâtiments, réaménagement, nouveaux process de production, réorganisation)
2. **Etude de poste collective** : démarche globale de prévention des TMS
3. **Etude de poste individuelle** : recherche de solutions techniques et/ou organisationnelles et maintien dans l'emploi de salariés avec ou sans RQTH.

PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

1. **Accompagnement des entreprises dans l'évaluation des risques psychosociaux**
2. **Accompagnement au changement**
3. **Cellule victimologie** (prise en charge suite à un événement grave en entreprise)
4. **Accompagnement du dirigeant sur sa santé mentale** (sensibilisation, dispositifs d'aide)



MÉTROLOGIE

1. Mesurage bruit
2. Mesurage d'ambiance lumineuse
3. Mesurage atmosphérique
4. Biométrologie (suivi post-exposition)
5. Cardiofréquencemétrie



CHIMIE / TOXICOLOGIE

1. Identification des dangers liés aux produits chimiques mis en œuvre
2. Accompagnement à l'évaluation du risque chimique
3. Conseil et aide dans les choix des actions de prévention



PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

1. Accompagnement individuel des salariés en risque de désinsertion professionnelle
2. Accompagnement et information sur les différents partenaires et acteurs médico-sociaux et autres
3. Maintien et adaptation au poste de travail
4. Reclassement interne
5. Aide à la reconversion





HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

1. Accompagnement dans l'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (document obligatoire pour tout employeur ayant un ou plusieurs salariés)
2. Accompagnement et conseil sur les risques particuliers (risques électromagnétiques, risques liés aux machines...) et chimiques, en collaboration avec les chimistes et toxicologues de l'AMIEM
3. Analyse des accidents du travail et conseils
4. Accompagnement sur le choix des Equipements de Protection individuels (EPI)

COMMENT BÉNÉFICIER D'UNE INTERVENTION ?



- Se rediriger vers le médecin du travail
- Numéro unique : **02 97 362 262**
- Contacter le service via le formulaire «Contact» de notre site internet **www.amiem.fr**

POUR RAPPEL

La cotisation comprend les interventions des Conseillers et Experts en Prévention des Risques Professionnels (CPRP et EPRP) de l'AMIEM.

En tant qu'employeur, vous pouvez solliciter une ou plusieurs des interventions listées dans ce dépliant, sans frais additionnel.

Vous souhaitez vous inscrire à une ou plusieurs de nos sensibilisations ?

Flashez ce QR CODE pour accéder à notre catalogue !



Association **M**édicale **I**nter-**E**ntreprises
du **M**orbihan et Localités Limitrophes

1 Chemin de Locmaria Pantarff
CS 45591
56855 CAUDAN Cedex

Tél : 02.97.362.262

www.amiem.fr

Le Médecin du Travail est le conseiller de l'entreprise, contactez-le :

Fiche N°39 - 07/2025